



Rapport annuel 2007
Construire pour demain



Avant-propos

La construction est à la fois un problème et une solution pour le développement durable. Problème, parce que l'acte de construire génère une empreinte écologique forte et solution parce que ce même acte peut s'inscrire dans une approche durable et contribuer de manière très sensible à la préservation de notre environnement.

La construction durable est avant tout le résultat d'une approche globale et intégrée de l'acte de construire qui se donne pour finalité ultime le bien-être de l'homme dans un contexte d'équilibre économique, de préservation écologique et de progrès social.

Le bâtiment n'est pas le seul créneau de la construction durable, loin s'en faut. Les préoccupations du développement durable concernent, à des degrés divers, toutes les activités du secteur - construction et entretien de logements, de bâtiments industriels, de bureaux, de voies de communication, d'ouvrages d'art, ... - et toutes les politiques d'aménagement du territoire.

L'environnement est évidemment la principale dimension de la construction durable puisque la démarche consiste à réduire au maximum l'impact environnemental de l'acte de construire et du bâti. Dans ce contexte, l'attention doit se porter sur un ensemble très étendu d'actions et de paramètres: le respect de la biodiversité, la gestion et le recyclage des déchets, la préservation des ressources naturelles, le choix de matériaux écologiques, la prévention des pollutions du sol et de l'air, la réduction des nuisances dues au bruit, l'utilisation rationnelle de l'eau, la réduction de la consommation d'énergie en lien avec les réductions de gaz à effet de serre, ...

La dimension sociale de la construction durable s'intéresse davantage à la relation entre le bien et son occupant ou son utilisateur. Elle prend en compte un ensemble de considérations qui vont de la gestion des espaces et de la sécurité des installations à l'accessibilité aisée du bâti pour les personnes âgées ou handicapées et au potentiel d'adaptabilité du logement au vieillissement de ses occupants. Au-delà, c'est aussi toute la politique d'aménagement des espaces publics - piétonniers, pistes cyclables, accès aux voies de communication, ... - qui s'inscrit dans la dimension sociale de la construction durable.

Enfin, dans sa dimension économique, la construction durable privilégie l'approche globale de l'investissement par une analyse du coût sur le long terme, soit la durée de vie du bâtiment ou de l'ouvrage. L'augmentation éventuelle des coûts de la construction, qui peut résulter des dimensions environnementale et sociale de la démarche de durabilité, est ainsi compensée par des coûts d'entretien et d'utilisation plus faibles du bâtiment. Cette dimension sous-tend par ailleurs tout le contexte de croissance économique que génère le développement durable dans la construction.

Certaines des contributions développées dans ce rapport donneront une idée de la diversité des actions de la construction durable. Il ne s'agira là que de quelques exemples, qui tentent à montrer que le secteur de la construction s'inscrit de plus en plus dans une démarche de développement durable.

Ce rapport n'est pas exhaustif et n'a donc pas vocation à appréhender tous les aspects de la construction durable. Se situant dans le prolongement du ForumConstruction que la Confédération a organisé sur le sujet en février 2008, le rapport entend poursuivre la réflexion et nourrir le débat en rassemblant divers témoignages et opinions des acteurs du monde de la construction.

Au-delà du thème central auquel il se consacre, le rapport témoigne également, dans une deuxième partie, des principales actions que la Confédération a menées au cours des derniers mois dans le cadre de la défense des intérêts professionnels des entreprises et du secteur.



Robert de Muelenaere
Administrateur Délégué



Jacques De Meester
Président